

MUNICIPALITÉ DE COMPTON

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU COMITÉ CITOYEN EN ENVIRONNEMENT 26 mai 2026 à 18h45 Salle du conseil de l'hôtel de ville 3, chemin de Hatley

Présences :

Marie-Ève Talbot, présidente
Isabelle Grenier Ouellette, membre citoyen
Monique Clément, membre citoyen
Jordane Masson, membre citoyen
Philip Malboeuf, membre citoyen
Pip Evett, membre citoyen
Dominique Lachance, membre citoyen

Absences :

Jean-Pierre Charuest, maire

Samuel Schinck, responsable de l'urbanisme, agit à titre de secrétaire

1. Ouverture de la réunion

À 18h45, ayant constaté le quorum, madame Marie-Ève Talbot, présidente du CCE, ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification

3. Dépôt des comptes-rendus des réunions précédentes

3.1. Réunion du 29 avril 2026

Le compte rendu de la réunion précédente est adopté. Les membres du CCE profitent de l'occasion pour effectuer un suivi des différentes activités tenues récemment ainsi que de celles à venir, notamment la Journée de l'arbre, l'activité avec un naturaliste à la bibliothèque et la Saint-Jean Baptiste.

4. Suivi de la dernière réunion

4.1 Plan d'Action environnemental

Dans le cadre du suivi du Plan d'action environnemental, les membres du CCE souhaitent formuler des recommandations au conseil municipal concernant l'adoption de nouvelles mesures réglementaires à caractère environnemental.

Le comité estime également pertinent de revoir et de reprioriser les actions identifiées au Plan d'action environnemental. Les membres souhaitent regrouper et catégoriser les actions afin de dégager une liste restreinte de priorités axées sur des mesures concrètes, facilement réalisables et susceptibles de générer des retombées significatives pour le milieu.

Selon le comité, plusieurs des actions actuellement identifiées ne correspondent plus aux priorités du CCE et ne constituent pas nécessairement les interventions les plus pertinentes pour maximiser les impacts environnementaux recherchés.

Il est également à noter que ce plan d'action a été élaboré avant l'émergence des importants projets de développement immobilier actuellement envisagés sur le territoire. Les membres du CCE considèrent que le contexte de planification a considérablement évolué depuis son adoption, notamment en raison de la pression accrue exercée par le

développement résidentiel à Compton. Le comité estime donc pertinent de réévaluer certaines priorités du plan afin qu'elles répondent davantage aux enjeux environnementaux actuels et futurs de la municipalité.

5. Prochaine réunion

La prochaine réunion du CCE sera en aout 2026, la date exacte reste à déterminer.

6. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20h25.

Marie-Ève Talbot

Signé avec ConsignO Cloud (22/06/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Marie-Ève Talbot
Présidente du CCE

Samuel Schinck

Signé avec ConsignO Cloud (22/06/2026)
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.



Samuel Schinck
Secrétaire du comité